

## **ville de Juvignac**

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

**Marché de travaux**

**Avis d'appel public à la  
concurrence**

**Objet du marché ordinaire**

**Mise en conformité dans les bâtiments municipaux de la ville de  
Juvignac**

**Numéro de Marché : 16-10**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :**

Mise en conformité dans les bâtiments municipaux de la ville de Juvignac - prestations et travaux de mise en conformité dans les bâtiments municipaux de la ville de Juvignac

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

**Lieu principal d'exécution :**

centre technique municipal chemin de la Plaine 34990 Juvignac

Code NUTS : FR81

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

**Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 gros oeuvre maçonnerie**

**Lot n°2 Plomberie sanitaire**

**Lot n°3 Signalétique**

**Lot n°4 Menuiserie et serrurerie**

**Lot n°5 Ascenseurs**

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les offres seront appréciées lot par lot.

Le marché a une durée de 2 mois et ne pourra excéder le 31/12/2016

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : aucune avance n'est obligatoire

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Aptitude :**

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
  - Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
  - Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
  - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
  - une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
  - Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

**Présentation de candidature sous forme de DUME:** L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

**Procédure :** MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 16-10

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 12/09/2016

*Date limite de réception des offres :* 30/09/2016 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur : Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande par écrit auprès de la maîtrise d'ouvrage

Hotel de ville

service marchés publics

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

[marchespublics@juvignac.fr](mailto:marchespublics@juvignac.fr)

[marie-christine.soprano@juvignac.fr](mailto:marie-christine.soprano@juvignac.fr)

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement administratif

La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne Les prix, les prestations détaillées, le numéro du marché 16-10

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marchés publics

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

**Service pour renseignements sur recours**

Greffe du Tribunal administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

**Conditions de remise des plis Profil d'acheteur :** <https://marches-securises.fr>

Pour les candidats transmettant leur pli par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures et offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouvert par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier ou sur un support physique électronique et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.**

Sur un support papier ou sur un support physique électronique et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : [marchespublics@juvignac.fr](mailto:marchespublics@juvignac.fr)

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h

13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de l'Europe  
Direction de l'aménagement du développement de la ville  
34990 Juvignac  
Tél : 04.67.10.78.55  
Mél : urbanisme@juvignac.fr  
Adresse Internet : <http://ville-juvignac.fr>

**Adresse de remise des offres :**

ville de Juvignac  
Correspondant :  
Adresse : 997 les Allées de l'Europe  
34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42  
Fax : 04.67.10.40.49  
Adresse Internet : <https://marches-securise.fr>  
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h  
13h30 - 17h30

**Adresse de retrait des dossiers :**

ville de Juvignac  
Correspondant : Service des marches publics  
Adresse : 997 les Allées de l'Europe  
34990 Juvignac  
Tél : 04.67.10.42.42  
Fax : 04.67.10.40.49  
<http://ville-juvignac.fr>  
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h  
13h30 - 17h30